

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 21 décembre 2015, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard , conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Mario Léonard , conseiller  
Yvon Forget, conseiller  
et  
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**2015-12-330**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des prévisions budgétaires 2016
- 5- Adoption des taux de taxes 2016
- 6- Adoption des taux d'intérêt sur arrérages 2016
- 7- Adoption des taux d'intérêt sur arrérages 2015
- 8- Adoption des taux d'intérêt sur les comptes divers dus en 2016
- 9- Appropriation du surplus 2014
- 10- Période de questions
- 11- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

**2015-12-331**

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2016 telles que présentées par Monsieur le Maire et décrites ci-dessous.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

### REVENUS

TAXES FONCIÈRES	2 544 835 \$
TAXES DE TARIFICATION	630 512 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXE	320 070 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	420 320 \$
TRANSFERTS	777 974 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	75 000 \$

**TOTAL DES REVENUS 4 768 711 \$**

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	630 482 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	406 734 \$
TRANSPORT	1 342 317 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	654 629 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	12 790 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	516 988 \$
LOISIRS ET CULTURE	701 939 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	108 362 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	269 270 \$
<b>TOTAL DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>4 643 511 \$</b>

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

ADMINISTRATION	9 200 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	110 000 \$
LOISIRS	4 000 \$
<b>TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (2)</b>	<b>125 200 \$</b>

**TOTAL DES DÉPENSES (1) + (2) 4 768 711 \$**

ADOPTÉE

2015-12-332

### ADOPTION DES TAUX DE TAXES 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter les taux de taxes pour l'année 2016 comme suit:

#### TAUX DE TAXES 2016

##### FONCIÈRES GÉNÉRALES

0.8565 \$ du cent dollars d'évaluation

##### IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

0.10 \$ du cent dollars d'évaluation (0.9565 \$)

##### SECTEUR URBAIN (RÈGLEMENT NO. SQAÉ, 45)

0.05 \$ du cent dollars d'évaluation

##### À L'ENSEMBLE (RÈGLEMENT N° 69, 75, 84, 92, 95, 102, 117, 128, 131, 136)

0.0978 \$ du cent dollars d'évaluation

##### DE SERVICES (AQUEDUC, ÉGOUT)

6.4099 \$ du mètre linéaire

**ORDURES (PAR UNITÉ DE LOGEMENT)**

RÉSIDENCES:	166.81 \$
CHALETs:	166.81 \$
FERMES:	333.62 \$
ROULOTTES:	166.81 \$
COMMERCES:	166.81 \$

**EAU (PAR UNITÉ DE LOGEMENT)**

LOGEMENTS:	154.01 \$
COMMERCES:	154.01 \$
SECTEUR WINDIGO:	125.00 \$
INDUSTRIE FOREX (mètre cube):	0.25 \$

**TARFICATION PARTICULIÈRE**

ROULOTTES (SÉJOUR)	120.00 \$
RÈGLEMENT NUMÉRO 122	50.00 \$

ADOPTÉE

**2015-12-333 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2015 et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an.

ADOPTÉE

**2015-12-334 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES 2015**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2015 et avant et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an, et ce, pour l'année 2016.

ADOPTÉE

**2015-12-335 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES COMPTES DIVERS DUS EN 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payés à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2016.

ADOPTÉE

**2015-12-336 APPROPRIATION DU SURPLUS 2014**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général soit autorisé à puiser à même le surplus accumulé au 31 décembre 2014 la somme de 75 000 \$ afin de combler le budget pour l'équilibre budgétaire du budget 2016.

ADOPTÉE

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée extraordinaire à 20 h 00.

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

NORMAND BÉLANGER,  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier